

Médias et identités collectives : quand les journalistes disent le « nous »

Fathallah Daghami, Olivier Pulvar

Le « nous » englobe des représentations communes, entre autres, sur des traits physiques ou sur des valeurs d'appartenance géographiques. Il marque une identité exclusive de l'autre qui ne partage pas les signes distinctifs de la *communauté*. Ces déclinaisons du « nous » s'entretiennent généralement par les discours sur/de l'identité.

Les récits identitaires font l'objet d'un traitement médiatique qui occupe notablement l'espace public de nos sociétés contemporaines ; ils sont également le produit de représentations des journalistes dans l'espace privé. Quelle portée la transmission de ces représentations a-t-elle sur la construction des identités collectives ? Quel rôle la médiatisation joue-t-elle dans la discussion publique sur la construction d'un « nous » ? Voici les deux principales questions auxquelles cette contribution souhaite répondre.

On s'intéresse ici au discours journalistique martiniquais, à la fois en tant que produit des représentations des journalistes et, résultat de l'actualité médiatique. « *Les journalistes sont l'objet d'une attention et d'un intérêt soutenus au sein des sociétés développées ou technologiquement avancées parce qu'ils ont dépassé le statut de simples observateurs ou de témoins* »¹. En effet, le journaliste est un acteur social, et à ce titre il s'interroge sur l'identité des Martiniquais, à l'instar des autres acteurs sociaux. De plus, son métier lui procure une posture « au dessus » des autres acteurs sociaux dans la mesure où il *met en scène* via les supports médiatiques les représentations relatives à cette identité.

Le cadre de la recherche

Dans un premier temps, on propose une analyse du discours et des stéréotypes relatifs à l'identité caribéenne chez ces leaders d'opinion. Au-delà du traitement de l'actualité quotidienne et du fait-divers, il est intéressant d'interroger la manière avec laquelle se convoque la thématique « Caraïbe » mais également de questionner l'absence de cette identité des discours journalistiques. Les représentations journalistiques révèlent-elles un solide ancrage de la Caraïbe dans l'identité martiniquaise ?

Les réponses à cette interrogation découlent d'une enquête représentative des grands médias en Martinique. L'étude est réalisée auprès de quinze journalistes². La démarche empruntée est celle de l'entretien individuel de journalistes représentant des médias aussi divers par leurs modes de diffusion que par leurs lignes éditoriales : presse écrite, radios et télévisions³. La méthode utilisée est celle de l'entretien⁴.

1 Michel Mathien, *Les journalistes*, Paris, PUF, 1995, p.3

2 Le terme « journaliste » est employé dans le sens d'une profession « ouverte » à tous et sans condition de diplôme. M. Mathien. op., cit., p. 17

3 Il s'agit des médias suivants : le journal régional *France-Antilles*, l'hebdomadaire *Antilla*, les journaux d'opinion *Le Naïf*, *Le Progressiste*, *Justice*, *Asé Pléré Annou Lité*, *Révolution socialiste*, le magazine *L'Eglise en Martinique*, les radios *RCI* (Radio Caraïbe International), les chaînes de télévision *RFO* (Réseau France Outre-mer) et *ATV* (Antilles Télévision).

4 Les entretiens (individuels enregistrés) sont conduits à partir d'une grille de questions qui aborde plusieurs thématiques identitaires dont celle de la Caraïbe. Nous questionnons ces guides d'opinion sur leurs représentations. A quels construits, images et positions obéit le traitement des questions identitaires et notamment caribéennes ?

Dans un second temps, on analyse le rôle que joue la médiatisation dans la discussion publique sur la construction d'un « nous » martiniquais. Partant du fait divers concernant l'agression de l'humoriste Dieudonné en Martinique, on reconstruit la trame de l'événement et de ses suites politico-judiciaires, telles qu'elles apparaissent dans les médias locaux. Comment à partir de leurs principaux journaux d'information, ces médias ont-ils rendu compte de l'événement ?

Le travail se limite ici, à trouver les représentations que les médias martiniquais ont données de ce fait divers⁵ alors que dans le même temps, peu de médias hexagonaux ont relayé cette actualité. Dans un souci d'exhaustivité, on aurait pu les consulter dans leur ensemble pour saisir les représentations préalables qui président à la production d'une « affaire Dieudonné » dans le discours journalistique général.

La Caraïbe dans le « nous » martiniquais

L'identité caribéenne peut être convoquée à travers le récit des journalistes et le traitement de certaines thématiques. L'usage de l'histoire, le recours aux personnages et faits, ainsi qu'aux contes et mythes constituent des indicateurs qui révèlent les figures d'une identité caribéenne.

L'identité caribéenne face aux personnages et faits historiques

L'identité collective est actuellement saisie par les scientifiques comme un mouvement fait à partir d'interaction d'une dynamique relationnelle et plurielle. Elle est le produit d'identifications à des valeurs et à des normes représentées par des vecteurs divers : le discours politique et religieux, la symbolique, le récit historiographique, les actions commémoratives, etc.

Les personnages historiques sont un des éléments susceptibles de fédérer des peuples ou des nations autour d'une identité. Ils sont en quelque sorte des repères qui retracent leurs vécus dans le temps, les rapprochent ou les éloignent des autres peuples.

L'enquête dévoile deux caractéristiques majeures du discours journalistique en la matière. La première caractéristique indique l'hétérogénéité des réponses des journalistes qui ne sont pas unanimes sur les critères d'attribution de la « qualité » de personnage historique. En conséquence, les personnages cités sont nombreux mais seuls A. Césaire et, à moindre mesure, V. Schoelcher font l'unanimité. Le premier incarne le progrès et l'essor politique, culturel et socioéconomique de la Martinique. Quant au second, il symbolise l'abolition de l'esclavage.

La deuxième caractéristique montre l'absence de personnages caribéens des représentations journalistiques. En effet, seuls deux journalistes (*Le Naïf*, *Révolution Socialiste*) reconnaissent des personnages caribéens, tels que Ché Guevara, Maurice Bishop et Bob Marley, comme faisant partie de l'histoire martiniquaise.

Les *faits historiques* jouent également cette même fonction symbolique fédératrice de peuples. Les journalistes distinguent divers événements qu'ils rappellent à l'occasion du traitement de l'actualité ou des dates clés : le 22 mai 1848, le François 1900, les émeutes de décembre 1959, la grève des ouvriers de la canne à sucre 1961 au Lamentin, Chalvet 1974, etc. Cependant, mis à part l'esclavage, ni la dimension ni l'ampleur des événements qui ont marqué l'histoire des Martiniquais ne font l'unanimité. Les faits les plus cités se rapportent aux luttes et révoltes ouvrières des années soixante et soixante-dix. Ils révèlent par ailleurs

5 Ce travail s'appuie sur un corpus d'éditions de journaux radios (*RFO Radio Martinique*, *Radio Caraïbe International*) et télévisés (*RFO Télé Martinique*, *Antilles Télévision*), ainsi que d'articles de presse (*France Antilles*) diffusés et publiés entre le 2 et le 30 mars 2005.

une quasi-absence de la Caraïbe, sauf pour deux journalistes (*RFO*, *RCI*) qui évoquent le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti.

La représentation de la question de *l'esclavage* est assez révélatrice de cet état de fait. Ainsi, cette tragédie historique, qui fait l'unanimité des journalistes comme étant un critère régulateur des rapports sociaux et ethniques, ne semble pas être partagée par les autres peuples de la Caraïbe. Dans les discours journalistiques, la Martinique est évoquée comme si elle était le seul territoire ayant subi ce *crime contre l'humanité*.

L'analyse révèle l'absence de personnages historiques caribéens auxquels les Martiniquais pourraient s'identifier. L'envergure d'A. Césaire est la seule référence au passé. La référence historique aux seuls faits tragiques révèle un positionnement de l'identité qui se définit principalement à travers une certaine logique de confrontation avec le Béké/Blanc/Français. Dans ce schéma de définition identitaire, la Caraïbe n'apparaît pas comme un facteur déterminant.

L'histoire n'incarne pas une quelconque solidarité caribéenne. Même la tragédie de l'esclavage ne transgresse pas le fait historique « national » pour être un des éléments fédérateurs et fondateurs d'un « nous » caribéen.

Les études historiques montrent la ressemblance du « système » d'esclavage et de l'organisation de la plantation dans toute la Caraïbe. Les relations informelles entre les îles caribéennes remontent au moins à l'arrivée des Européens. On peut également parler d'une liaison étroite entre les mouvements de libération des esclaves dans toute la Caraïbe. A partir de la résistance des esclaves en 1791, l'indépendance d'Haïti a été l'élément déclencheur des révoltes des esclaves dans cette région. La lutte pour l'abolition de l'esclavage crée aussi des réseaux de communication et de coopération (Daniel, 2003 : 117-136). On peut dès lors évoquer un certain mouvement caribéen de la fin de l'esclavage. On s'interroge alors sur l'absence de cette dimension des discours journalistiques.

Les représentations journalistiques montrent que la Caraïbe ne constitue pas une préoccupation majeure. Ni les journalistes ni les médias n'inscrivent « historiquement » la Martinique dans son espace caribéen. Les personnages et faits historiques qui ont marqué la Caraïbe ne semblent pas intéresser la Martinique au point de rentrer dans une dynamique d'appropriation. Dès lors, la Caraïbe apparaît plus proche du point de vue géographique mais très éloignée quant à la symbolique de l'histoire.

L'ancrage de la Caraïbe à l'épreuve des contes et mythes

Les *mythes* et *contes* révèlent l'appartenance identitaire d'un peuple. Le premier est un élément de cohésion entre individu appartenant au même groupe. La valeur intrinsèque attribuée au mythe découle du fait que les événements, censés se dérouler à un moment donné sur l'axe temporel, constituent une structure permanente et « *se rapportent simultanément au passé, au présent et au futur* » (Cohen, 1958/74 : 231)⁶. Le second apparaît comme le miroir de l'homme. Dans toutes les civilisations, il traverse le temps de génération en génération dans toutes les sociétés.

Le mythe se présente donc comme un récit : une représentation imaginative mettant en scène des exploits de dieux ou de héros - s'étant déroulés dans le passé, une sorte d'origine⁷. C'est une structure imaginaire permanente de la pensée à l'intérieur d'une civilisation donnée, qui constitue une référence dans l'orientation de l'esprit. L'ensemble des mythes d'une civilisation caractérise cette civilisation elle-même. Les récits offrent à une communauté les

6 Cité In. http://www.samizdat.qc.ca/cosmos/origines/M_Efr.html

7 Voir : <http://www.philagora.net/philo-poche/mythe1.htm>

moyens de déployer des signes symboliques de son identité et des valeurs traditionnelles qui marquent son style de vie et la distinguent des autres communautés.

Le conte est un récit de fiction généralement assez bref qui relate au passé les actions, les épreuves, les péripéties vécues par un ou plusieurs personnages. L'univers du conte est la plupart du temps indéterminé. Les lieux et les temps sont rarement évoqués avec précision, l'actualisation reste vague, de sorte que le conte donne l'impression de se situer en dehors du monde actuel. En dépit d'une « fictivité avouée », le conte s'inscrit dans une communauté. Par conséquent, il est chargé de codes et de valeurs qui distinguent cette communauté. Le conte est le résultat d'une tradition populaire dans la mesure où bon nombre de ses éléments s'inscrivent dans la mémoire collective. Il s'adresse aux différentes composantes d'une communauté et cherche à édifier. La fonction sociale du conte, est de cimenter la communauté⁸.

Les réponses des journalistes sur cette dimension sont très hétérogènes. Il n'existe guère de consensus autour des mythes et contes censés représenter le peuple martiniquais. Certains évoquent le mythe du « Neg marron », qui pourrait être partagé par d'autres peuples de la Caraïbe, mais ils restent minoritaires. Aucun mythe fondateur ou conte ne renvoient à un quelconque lien entre les Martiniquais et les peuples de la Caraïbe.

Là encore, cette dimension révèle une réelle méconnaissance de la Caraïbe. Elle montre un manque d'imprégnation de la civilisation caribéenne. Les journalistes se représentent la Martinique, son histoire, ses mythes, ces contes de manière déconnectée de son entourage et du contexte géographique et historique. Les discours des journalistes ne semblent pas aller dans le sens d'un repositionnement de la Martinique comme étant une île caribéenne. Ils ne montrent pas de réelle tentative de mise en valeur ou de re-construction de ce qui rapproche les Martiniquais des autres nations de la Caraïbe.

Un projet identitaire caribéen...

Cette analyse est l'occasion de révéler quelques convictions communes à tous les médias. Le discours sur l'ancrage de la Martinique dans son espace géographique dépasse les clivages politiques et les lignes éditoriales des médias. La Caraïbe symbolise un intérêt majeur pour le développement de la Martinique dans tous les domaines.

Les journalistes semblent obéir aux mêmes logiques « utilitaristes » que les hommes politiques des DFA. En effet, ces derniers se contentent de déclarations de principes sur la coopération régionale mais piétinent dans les faits puisque les résultats de la politique d'intégration dans la Caraïbe sont « *franchement décevants* » (Cursol, 2003)⁹. Les politiques des DFA n'usent pas, par exemple, des moyens alloués au financement des projets de développement économique communs à la coopération caribéenne¹⁰. Ils préfèrent des programmes purement nationaux, politiquement plus gratifiants¹¹. De même, les journalistes, qui évoquent souvent le désintérêt du public, insistent sur l'ancrage caribéen de la Martinique sans pour autant traduire ce sentiment par des productions médiatiques abondantes sur la Caraïbe.

L'affirmation forte d'une identité créole de nos jours est supposée, par conséquent, se transformer par une intensification des liens historiquement fort des DFA avec les pays de la

8 Voir : <http://www.cafe.umontreal.ca/genres/n-conte.html>

9 Cité par Thierry Michalon, « Les Département français d'Amérique entre rêve caraïbe et attaches européennes ». In. *Le monde caraïbe : défis et dynamiques*, Tome 2, Géopolitique, intégration régionale, enjeux économiques. Sous la dir. de C. Lerat. Pessac : MSHA, 2005, p. 159

10 Fonds européens pour les Etats ACP (Afrique, Caraïbe et Pacifique) et les Pays et Territoires d'outre-mer de la zone caraïbe.

11 Thierry Michalon, *Op. cit.*, p. 159.

Caraïbe et par une atténuation de ceux qu'ils entretiennent avec la « France »¹². La réalité ne se prête guère à une telle lecture. Les politiques qui ont jusqu'ici tenté d'intégrer les DFA dans l'aire caraïbe se sont soldées par de fort maigres résultats.

Cette identité caribéenne reste secondaire dans le mécanisme de détermination de l'identité martiniquaise. En effet, le « nous » se définit d'abord par rapport, ou par opposition, au Français de manière globale et au Béké de façon spécifique. Malgré les proclamations d'intention des élites intellectuelle (dont les journalistes) et politique quant à l'intégration régional, la volonté d'émancipation par rapport à la « France » manifestée par une grande partie de ces élites n'est pas destinée à se traduire dans les faits. L'invocation d'une identité caribéenne à l'instar des revendications de spécificités culturelles se révèlent comme une stratégie efficace afin d'obtenir la satisfaction, entres autres, d'intérêts politiques et matériels. Il serait dès lors davantage question d'une posture revendicative que d'une véritable revendication. « *L'humiliation engendrée par les rapports de domination n'a pas encore été purgée, et les peuples concernés souhaitent parvenir enfin à faire plier la République sans toutefois mettre en jeu leur appartenance à celle-ci (...) [Cela] apparaît dès lors comme le meilleur moyen de conserver sur le centre un moyen de pression dans lequel on perçoit la véritable réparation* »¹³.

Cette enquête démontre largement que l'identité caribéenne ne fonctionne qu'à travers la mémoire « nationale » martiniquaise. Les journalistes se représentent l'identité d'abord à travers un imaginaire et des figures nationales¹⁴.

Par conséquent, l'écart entre le discours des journalistes et le traitement médiatique est révélateur d'une perception singulière de la Caraïbe. Le recours à ce discours semble être fréquent car il trouve appui dans les fondements mêmes de l'identité martiniquaise. Il est également une source à laquelle certains mouvements politiques et des intellectuels font fréquemment appel afin de manifester des aspirations identitaires martiniquaises. On se définit donc Caribéen davantage pour marquer sa différence avec le Français que par sentiment d'appartenance à la Caraïbe. On peut alors affirmer une surdétermination du « nous » martiniquais par rapport au « nous » caribéen.

En réalité, les journalistes n'ont pas suffisamment pris toute la mesure des dernières évolutions scientifiques, politiques et socioéconomiques de la Martinique¹⁵. Ils perçoivent la Caraïbe vraisemblablement selon des schémas identitaires dépassés. Dans un contexte de mondialisation, les nouvelles tendances sont plutôt aux ouvertures et aux rapprochements régionaux. Les recherches en sciences sociales proposent un nouveau regard et de nouvelles lectures de l'histoire de la Martinique et de la Caraïbe.

Cette étude dévoile une certaine méconnaissance journalistique de la Caraïbe. Non seulement les journalistes martiniquais sont mal informés sur cette région mais ils sont peu préoccupés par son histoire, sa mémoire, ses héros, etc. L'ignorance des événements et personnages historiques caribéens soulève la question de la formation des journalistes martiniquais. Cette dernière ne doit-elle pas s'adapter aux contextes politique, socioéconomique, historique et géographique ?

12 Thierry Michalon, *Ibid.*, p. 158.

13 Thierry Michalon, *Ibid.*, p. 162.

14 « Société des nations ? Un sondage révèle que l'identité européenne reste à faire ». In. *Au fil des événements* (<http://www.scom.ulaval.ca/Au.fil.des.evenements/2003/08.28/sondage.html>).

15 Nous pouvons donner des exemples qui révèlent les prémices d'une nouvelle ère de coopération caribéenne. Il s'agit, entre autres, de l'aide financière du Conseil régional aux pays de la Caraïbe, de l'ouverture du marché de l'immobilier martiniquais (Pointe Simon à Fort-de-France) à des capitaux trinitadiens, etc.

« L'affaire Dieudonné » : un exemple de stéréotypage de l'identité

L'agression physique de l'humoriste Dieudonné en mars 2005 à la Martinique illustre parfaitement les dimensions de la construction des identités collectives.

On se fonde sur les travaux d'Alain Darré pour lequel, l'identité n'est que « (...) *stratégies identitaires (...) où se superposent parfois indistinctement faits et représentations, pratiques et imaginaires, appel au passé, sollicitation du présent et projet d'avenir* »¹⁶. Dans cette perspective, « (...) *ce n'est pas l'identification à un lieu, une histoire, un être collectif qui pose problème car ce processus est au fondement même du lien social. C'est son instrumentalisation qui tend trop souvent à emprunter la voie de l'hyperbolisation identitaire. Celle-ci repose en effet sur un usage sclérosant de la mémoire, sur une auto-image adossée à des marqueurs culturels fossilisés et sur une dichotomie primaire de l'espace social (...) Elle ne peut que générer des ennemis à l'extérieur et des traîtres à l'intérieur* »¹⁷.

Un fait (peu) divers dans l'actualité locale

Suite à la vague d'indignation soulevée en France par ses déclarations à Alger¹⁸, Dieudonné est contraint d'annuler sa tournée nationale, mais maintient ses spectacles programmés aux Antilles françaises. « L'affaire Dieudonné », jusque-là circonscrite géographiquement à l'Hexagone, voire à l'Europe, trouve des prolongements inattendus sur nos territoires « ultra-périphériques ».

Le 1^{er} mars 2005, veille de sa prestation en Martinique, l'humoriste est agressé non loin d'un plateau de télévision (*Antilles Télévision*) sur lequel il se rend pour faire la promotion de son spectacle. Ses agresseurs (quatre hommes de confession juive) sont immédiatement appréhendés par la police. Le lendemain, Dieudonné tient une conférence de presse, tandis que se multiplient les condamnations de l'agression. Le 4 mars, les suspects sont présentés devant le tribunal correctionnel pour « *violence volontaire en réunion* » dont le *caractère raciste* et la *préméditation* sont des facteurs aggravants. Le procès renvoyé au 18 mars, ils sont maintenus en détention provisoire, compte tenu de la mobilisation et du contexte de tensions créés par ce fait divers. Finalement, le verdict fait état de six mois de prison dont cinq avec sursis pour les prévenus, le tribunal n'ayant pas retenu le caractère raciste de l'agression.

Dans un contexte où le débat public tourne en permanence autour de l'identité collective, les médias ont du mal à traiter « sereinement » les questions qui touchent les rapports inter-raciaux martiniquais. C'est encore plus vrai des rapports du martiniquais à « l'Autre » (souvent « métropolitain »). Dans le traitement médiatique, les codes et non-dits relatifs au « nous » martiniquais prennent donc la forme des rapports conflictuels avec des « étrangers ». A quoi correspond la fonction sociale de mise en récit (mise en scène) que remplissent les médias ? Quel est son rôle au cœur du débat public sur l'identité collective ?

Une auto-image du noir dominé par le blanc

16 DARRE, A., « Usages du passé et insularités identitaires ». In Françoise Albertini et Dominique Salini (dir.), *Iles et Mémoires*, Corti, Università di Corsica Pasquale Paoli, 1996, p. 127.

17 Alain Darré, *Op. Cit.*, p.138.

18 Le 16 Février 2005, au moment où l'Europe commémore le 60ème anniversaire de la libération des camps de concentration nazis, Dieudonné fait scandale lors d'une conférence de presse à Alger. Il emploie l'expression « pornographie mémorielle » pour qualifier la surexposition médiatique du souvenir de la Shoah (instrumentalisation politique de la souffrance ?) et, signifier son indignation devant le manque de commémoration d'autres faits historiques tragiques comme la traite négrière transatlantique et l'esclavage.

Produire un « nous » martiniquais reste problématique dans la mesure où cette construction s'inscrit dans une quête identitaire fondée sur un profond malaise. C'est que l'identité saisie intellectuellement par la littérature ne correspond pas totalement à l'identité vécue socialement par l'ethno-race. La première souligne les fabuleuses opportunités de dialogue interculturel qu'offre la prise en compte de la diversité (Césaire, 1939 ; Glissant, 1981 ; Bernabé, Chamoiseau, Confiant, 1989) ; la seconde indique davantage les répercussions des usages sociaux d'un préjugé de couleur dans une société pluriethnique (Giraud, 1979 ; Smeralda, 2002). Le processus qui met en relief les rapports conflictuels que les Martiniquais entretiennent avec des « étrangers » dans l'espace public se développe à partir d'une désignation courante du « nous » mêmes (martiniquais, *nèg*, colonisés) et des « eux » autres (métropolitains, blancs, colonialistes).

Quelques heures après l'agression de Dieudonné en Martinique, le mobile ne fait aucun doute pour la presse qui s'appuie sur les premières données de l'enquête judiciaire ; la une du journal *France Antilles* (2/3/2005) précise : « *(l)es quatre suspects sont placés en garde à vue et une enquête est ouverte pour violences en réunion avec préméditation et pour motifs racistes* ». L'information reprise par les radios et télévisions se fonde également sur les déclarations de la victime qui tient une conférence de presse dans la journée. Progressivement, l'identité des agresseurs se précise¹⁹.

Dans le même temps, les rédactions mentionnent pêle-mêle, condamnations de l'agression et déclarations de soutien à l'humoriste. A travers leurs prises de position publique, les représentants du groupe présenté comme « victime » assurent la mise en scène du récit identitaire. Il s'agit d'éliminer toute indétermination quant à la nature du lien social qui sous-tend l'agression, d'effacer toute propriété distinctive entre la victime et le groupe auquel elle est censée appartenir. Dieudonné lui-même participe à cette mise en scène, dès qu'il quitte son statut de victime individuelle (voire d'humoriste) pour se positionner comme représentant public du « nous » martiniquais opprimé. L'objectif est de produire un sentiment d'appartenance suffisamment fort afin de renforcer les chances d'une mobilisation collective. L'action de représentation des élites politiques peut difficilement être isolée du marché de l'offre politique au plan de la lutte anti-colonialiste. De même, l'action de diffusion de cette actualité par les médias (durée et forme du traitement par édition, positionnement des journalistes) peut difficilement s'écarter de la logique du *scoop* et de l'audience propre à leur fonctionnement.

Dans un espace social peu habitué aux actes racistes extrêmes, la mise en scène du récit identitaire reste d'autant plus facile à réaliser qu'elle se place dans une phase d'opposition à un Autre menaçant. Cette situation peut expliquer la position embarrassée qu'adoptent les représentants sur place du groupe présenté comme « agresseur », entre condamnation de l'acte et désapprobation des propos publics antérieurs de l'humoriste sur la Shoah.

Une mémoire traumatique de l'esclavage

Parmi les communiqués de presse qui témoignent du soutien à l'artiste nombreux sont ceux reliant explicitement le « nous » *victimisé*. Les marques emblématiques du territoire et de la

19 Il s'agit de « 3 individus blancs » ayant adressé à leur victime « une insulte très distincte : sale négro, on va te faire la peau » (Interview de Dieudonné, *RCI*, journal de 13h du 2/3/2005) ; « (...) Avec tous des passeports français (...) Deux d'entre eux ont effectué de longs séjours en Israël (...) » (Compte rendu, *RCI*, journal de 13h du 2/3/2005) ; « (...) Agés de 20 à 30 ans, ce ne sont pas des antillais, ils sont de confession juive (...) les individus auraient dans un 1er temps, mis en avant leur appartenance religieuse pour expliquer leur geste (...) » (Compte rendu, *RFO Radio Martinique*, journal de 18h du 2/3/2005).

race sont les marqueurs culturels convoqués pour objectiver l'identité. Ils servent de supports au récit identitaire, renforcent des symboles admis ou opèrent des choix de représentations en vue d'entretenir le sentiment d'appartenance. A travers un passé commun que l'on (ré)interprète pour se reconnaître, le travail de la mémoire produit un effet d'unité par lequel le « nous » se borne symboliquement²⁰.

L'esclavage fait l'unanimité en l'occurrence, en tant qu'il constitue une tragédie historique et qu'il contribue à justifier la régulation des rapports sociaux²¹. Le traitement habituel de l'actualité que font les médias indique d'ailleurs, une transversalité de ce thème : le passé ne se confond pas avec le présent mais se caractérise par une continuité sous-jacente dans la présentation des événements. L'esclavage est omniprésent dans l'esprit des journalistes, il l'est également dans la représentation que les Martiniquais se font de l'actualité qui touche leur territoire : les conflits ethniques ou sociaux, les conditions ouvrières, le rapport au travail, l'économie, la préférence régionale, certains faits divers/problèmes de société, les comportements au quotidien, tous sont lus à partir du fait historique réécrit (Daghmi, 2006).

En choisissant l'esclavage comme élément fondateur du groupe, les élites adressent à ce dernier un discours qui s'adapte aux transformations sociopolitiques de l'environnement : le « nous » martiniquais est nègre. C'est à la condition que ce « nous » et les « eux » soient nettement distingués, que le récit identitaire produit la certitude d'être nécessaire à l'efficacité sociale du projet. Plus qu'une force instauratrice de la mémoire, la fonction du récit identitaire réside dans son rapport à l'altérité qui lui-même, structure la communauté (affirmation identitaire) et trouve un champ d'expression sociale (mobilisation collective)²².

Un espace social de ségrégation

Comme souvent, le thème de la reconnaissance alimente le conflit de mémoires qui oppose une histoire officielle à des lectures divergentes du passé. Ici, c'est le « nous » issu d'un crime sans coupable désigné, fondateur de peuples (populations minoritaires sur des sous espaces territoriaux) faisant valoir leur droit à réparation, qui s'exprime. L'enjeu du débat public sur l'esclavage en France, est bien de se faire reconnaître dans le respect des principes fondateurs de la République (démocratie) pour les uns, tandis qu'il est plus question de se reconnaître dans une altérité à part entière (revendication identitaire) pour les autres (Calixte, 2004 : 16-24). Les termes du débat s'exposent couramment dans les hémicycles parlementaires français lors des discussions de textes concernant les D.O.M.²³ ; ils sont présents dans les médias dès que l'actualité ramène à l'histoire de ces territoires et de leurs populations. « L'affaire Dieudonné » n'échappe pas à la règle puisque les médias posent la question de la place des noirs dans la société française à partir de cet événement²⁴.

Il faut donc croire qu'aucune évolution politique en France, quelle qu'en soit les vertus annoncées, n'a pour l'heure véritablement remis en cause l'ordre colonial. Les institutions de

20 Alain Darré, *Ibid.*, p.129-130.

21 Les propos d'une journaliste participant à une émission interactive sur la 1ère radio de l'île à une heure de grande écoute au lendemain de l'agression, sont assez éclairants : « (...) pour qu'on puisse venir dans un pays de nègres, sur une terre qui a connu l'esclavage, agresser un nègre sur les terres de nègres, moi, je crois que les juifs ont perdu la mesure. Ils ont ouvert la guerre, il faut qu'ils assument cette guerre » (Vous avez la parole, RCI, émission interactive de 13h30 du 2/3/2005).

22 Alain Darré, *Ibid.*, p. 131-132.

23 Dans son analyse juridique, Sylvie Calixte (2004 : 25-29) montre bien que la délimitation des faits reconnus par la loi du 21 mai 2001 (dite loi Taubira) comme constituant le crime sont très largement définis mais surtout, que le caractère raciste de l'acte incriminé est évacué.

24 L'interview de Michel Labrot, directeur adjoint de l'hebdomadaire national, *Le Nouvel Observateur* est très explicite de ce point de vue (RCI, journal de 8h du 4/3/2005).

la République par leur action, contribuent à construire le rapport au colonisé sinon par le biais d'une idéologie coloniale, au moins à travers un *imaginaire colonial*²⁵.

De fait, le déficit de légitimation du système de représentation dominant et la contradiction entre l'image que l'on a de soi et celle que l'Autre oppose au « nous », génèrent des logiques de différenciation/identification. Partant du sentiment d'un partage inégal des ressources, comme de la conscience d'une identité négative, le « nous » martiniquais dominé transforme en ressources les expériences passées de domination et de lutte en créant des images motrices aptes au réinvestissement identitaire (mémoire des faits de guerre, culte des martyrs). Le récit identitaire active une dynamique de rassemblement du groupe, propose une vision du monde social susceptible de répondre aux demandes de couches sociales composant potentiellement le groupe : un « nous » martiniquais à décoloniser. Le discours apparaît d'autant plus vraisemblable que « (...) *les indicateurs culturels qui le sous tendent sont engagés dans les rapports sociaux comme des discriminants fondant les clivages dominants/dominés* (...) »²⁶.

Finalement, le mouvement de revendication se compose essentiellement de couches sociales potentiellement nationalistes dont les représentants sont exclusivement des figures politiques indépendantistes. La capacité mobilisatrice de la masse par le camp anti-colonialiste repose au moins autant sur le statut d' élu local dont peuvent se prévaloir les leaders du mouvement, que sur la grande diversité du réseau de solidarité sur lesquels ils s'appuient à cette occasion (*France Antilles* du 18/3/2005).

Par ailleurs, si pour la société française, les distinctions culturelles ne constituent pas des critères ségrégatifs *a priori*, s'il existe des possibilités de différenciation sociale et de contact, comment expliquer la remise en cause de l'action des institutions de la République ? Il convient d'éclairer le décalage ressenti par des citoyens, entre leur vécu des valeurs républicaines pour tous sans distinction et, leur revendication communautaire. En effet, la stigmatisation de la différence pour l'accès aux ressources (logement, emploi, médias, etc.), aura tendance à la stimuler sous toutes ses formes d'expression sociale y compris la violence (même entendue comme action politique)²⁷.

Dans un contexte général très sensible aux tensions « communautaires » en France, l'épisode de l'agression de Dieudonné faisant l'objet d'une forte médiatisation locale met en scène « la communauté noire » *victimisée*. Sous une forme théâtrale, avec une trame manichéenne, le face à face des acteurs du fait divers (agresseurs, agressé) laisse rapidement place au conflit médiatisé du « nous », martiniquais dominé, présenté comme victime, et des « eux », blanc, juif, colonialiste, vécu comme responsables de la domination sociale et de l'hostilité.

25 Eric Savarèse, cité par Calixte (2004 : 32). Les développements du débat public autour du « (...) *rôle positif de la présence française outre-mer notamment en Afrique du Nord* (...) » (article 4 de la loi du 23 février 2005 portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés) illustre le caractère très actuel du problème.

26 Alain Darré, *Ibid.*, p. 133-136. La déclaration d'un des avocats de la Partie civile, Maître George-Emmanuel Germany, est claire sur ce point : « (...) le tribunal n'a pas retenu l'injure raciale dans les propos tenus par les condamnés qui ont dit « sale négro ». Et en disant, en disant un mois ferme, le tribunal par cette décision, je le dis, crée les conditions d'une violence raciale en Martinique (« Ouéé ! », approbation de la foule) » (Résumé d'audience, RFO Télé Martinique, journal de 19h du 19/3/2005).

27 Alain Darré, *Ibid.*, p. 136-137. La condamnation pour « injure à caractère racial » de Marc-Olivier Fogiel (29/9/2005) qui fait suite à la diffusion d'un SMS fabriqué par son équipe lors d'une émission du 5/12/2003 (« *Dieudo, ça te ferait rire si on faisait des sketches sur les odeurs des blacks ? Te tellement bête que ça ne me choque même plus* »), n'a été suivie d'aucune sanction professionnelle. En réaction, les partisans de Dieudonné ont envahi le plateau de France 3 « sous l'œil des caméras » pour demander publiquement l'interdiction d'antenne, voire la démission de l'animateur (9/10/2005).

L'identité collective repose sur des éléments objectifs incontestables (identifiants culturels), mais elle « (...) n'existe pas en dehors de l'usage qui en est fait ni de l'action sociale dans laquelle elle s'insère »²⁸. En soulignant l'importance des processus sociaux et des enjeux de pouvoir, l'analyse invite à préférer à la perspective immanente et essentialiste, une orientation plus compréhensive tant au plan de la cognition qu'à celui des interactions. Les conditions de production de l'identité, le sens que les acteurs lui attribuent constituent des dimensions incontournables à prendre en compte.

Par ailleurs, il est fondamental de se démarquer du mythe d'influence des journalistes. Il est tout aussi important de différencier le pouvoir des acteurs médiatiques de celui des médias (Charon, Mercier, 2003 : 23-31). Les journalistes sont loin d'être le groupe le plus influent de l'entreprise médiatique (Mathien, 1995 : 7). Ils n'échappent pas aux contraintes de tout ordre. Cette recherche souligne à n'en pas douter, *ce que nous font les médias* d'une manière générale ; elle indique dans le même temps qu'on doit autant se préoccuper de *ce que nous faisons aux médias*.

Bibliographie

- BERNABÉ Jean, CHAMOISEAU Patrick, CONFIANT Raphaël, *Eloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1989.
- CALIXTE Sylvie, « Signification et portée de la loi reconnaissant la traite négrière et l'esclavage des Noirs dans les possessions françaises d'outre-mer en tant que crime contre l'humanité », papier de recherche, C.R.P.L.C., Université Antilles-Guyane, 2004, 40 p.
- CESAIRE Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*. Revue *Volontés*, Paris, août 1939.
- CHARON Jean-Marie, MERCIER Arnaud, « Pour en finir avec le pouvoir des journalistes », *Hermès*, n° 35, 2003, p. 23-31
- DAGHMI Fathallah, « Journalistes et identité en Martinique ». Revue *Communication et langage*, (à paraître, 2006).
- DARRE Alain, « Usages du passé et insularités identitaires ». In. Françoise Albertini et Dominique Salini (dir.), *Iles et Mémoires*, Corti, Università di Corsica Pasquale Paoli, 1996, p. 126-142.
- FÉRAL Claude, MARIENSTRAS Elise, BOUCHARD Gérard (sous la direction de), « Le citoyen dans 'l'Empire du milieu' », *Alizés (numéro spécial)*, 2001
- GIRAUD Michel, *Races et classes à la Martinique : les relations sociales entre enfants de différentes couleurs à l'école*, Paris, Anthropos, 1979.
- GLISSANT Edouard, *Le discours antillais*, Paris, Editions du Seuil, 1981.
- LERAT Christian (dir). *Le monde caraïbe : défis et dynamiques*. Tome 2, *Géopolitique, intégration régionale, enjeux économiques*. Pessac : MSHA, 2005.
- LUCRÈCE André *Civilisés et énergumènes. De l'enseignement aux Antilles*, Paris, Edition Caribéenne/ L'Harmattan, 1981.
- MAIGRET Eric, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2003
- MATHIEN Michel, *Les journalistes*. Paris, PUF, 1995.
- MUCCHIELLI Alex, *L'identité*. Paris, PUF, 2002.
- PULVAR Olivier, « Créolité : affirmation identitaire et dialogue interculturel », *Hermès*, 2004, n° 40, p. 71-74
- RIEFFEL Denis, *Sociologie des médias*. Paris, Ellipses, 2001.
- SIMONIN Jacky (dir). *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'océan Indien*, Paris, L'Harmattan, 2002.

28 Alain Darré, *Ibid.*, p. 126.

SMERALDA Juliette, *La racisation des relations intergroupes ou la problématique de la couleur, Le cas de la Martinique*, Paris, L'Harmattan, 2002.

WATIN Michel (dir.). *Communication et espace public. Univers créoles 1*. Paris, Economica, 2001.

WOLTON Dominique *et al.* *La France et ses Outre-mers. L'enjeu du multiculturel*. Hermès, n° 32-33, CNRS Edition, 2002.

WUNENBURGER Jean-Jacques, *L'imaginaire*, Paris, PUF, 2003.